Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20241205-65-2024-DEL-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU **CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres : *L'AN DEUX MILLE VINGT ET QUATRE*
En exercice *29*
Présents : **20**
Votants : *24*

Le jeudi 5 décembre 2024 **à : 20 H 30**

Le Conseil Municipal de La Cadière d'Azur, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel sous la présidence de M. René JOURDAN, Maire

Date de convocation : 27 novembre 2024

PRESENTS : Mmes - MM – JOURDAN R. - DELEDDA R. -SERGENT C. ARLON D. - BONIFAY C. - DULIEUX I. – PARIS F. -GUERIN J. – PORTE L. – FAUVEL A-M - - VERHAEGHE M. – MAGNALDI S. - ALBERTO M. -MAITRE F. –FERRAND K. LAOUADI B.-VELASCO M. - GIANGRECO C. - COFFINET F. - FOUASSIER P -

Avaient donné procuration en vertu de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. MARTINEZ Sébastien	**à**	**M. JOURDAN René**
Mme CORLETTO- QUAGHEBEUR Sandra	**à**	**Mme PARIS Francine**
M. BOUTEILLE Alain	**à**	**M ARLON Daniel**
Mme JUANICO Jeanine	**à**	**Mme BONIFAY Corinne**

Absente excusée, non représentée : M BENOIT Marc, Mme VIALA Adeline, Mme DOSTES Marie-Hélène

Absents non excusés, non représentés : M. POUTET Joël
M. NALBONE Régis

Est nommée secrétaire de séance : Mme DULIEUX Isabelle

La séance a été ouverte à 20 h 30.

DELIBERATION N° 65 /2024 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°1 AU MARCHE D'ASSURANCE RISQUES STATUAIRES

Le marché d'assurances n° 2022S003 Lot n°4 Risques Statutaires a été attribué, lors de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 10/11/2022, au groupement constitué par la SA RELYENS (mandataire gestionnaire du contrat)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355
SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

et la compagnie d'assurances CNP Assurances (porteur du risque), pour une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2023, reconductible tacitement 3 fois, soit jusqu'au 31 décembre 2026 maximum (Délibération n°51/2022).

Accusé de réception en préfecture
083-218300275-20241205-65-2024-DEL-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024

Le niveau de franchise n°2 (Décès, Accidents et Maladies imputables au service avec franchise 15 jours par arrêt, Longue Maladie ou Maladie Longue Durée avec franchise de 90 jours par arrêt) a été retenu, avec un taux de prime applicable sur la masse salariale des agents CNRACL de 5,34 %.

Face au contexte actuel du marché de l'assurance du personnel des collectivités locales, se manifestant par une progression constante de la charge des arrêts de travail pour maladie et accidents dans les collectivités, une modification des conditions tarifaires est nécessaire :

Les modifications contractuelles stipulées dans l'avenant n°1 sont les suivantes :

Modification du Taux de prime appliqué à la masse salariale des agents CNRACL :

Taux de prime actuel : 5,34 %

Nouveau taux de prime à compter du 1er janvier 2025 : 5,98 %

Soit une augmentation de (5,98%-5,34%) /5.34% = 11,985 %

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion du 13/11/2024, a émis un avis favorable au projet d'avenant.

Les membres de l'assemblée
Monsieur le Maire entendu dans son exposé
A l'unanimité des membres présents et représentés

Autorisent Monsieur le Maire de la commune de La Cadière d'Azur à signer tout document afférent à ce sujet.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPOT EN PREFECTURE
LE 12 DEC. 2024
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
LE 12 DEC. 2024
LE MAIRE
R. JOURDAN

LE MAIRE
R. JOURDAN

MAIRIE DE LA CADIERE D'AZUR * 83 (VAR) *

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355
SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355